



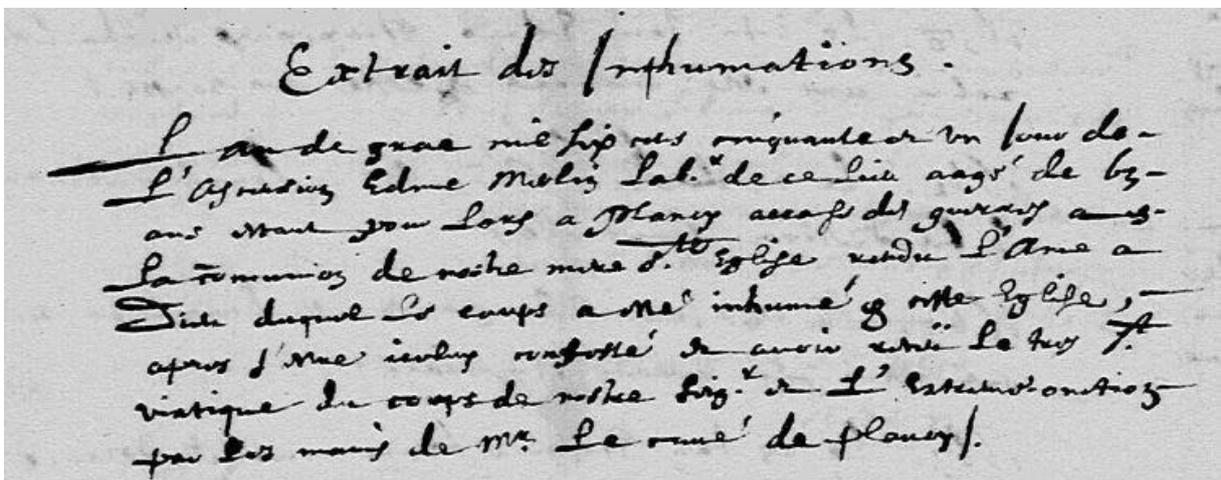
EXACTIONS EN TEMPS DE GUERRE 1648-1653

Des troubles éclatent en France entre 1648 et 1653 pendant la régence d'Anne d'Autriche et la minorité de Louis XIV et le ministère du cardinal Mazarin. Les nobles n'acceptent plus leur exclusion du pouvoir au profit de commis d'origine roturière. La bourgeoisie et le peuple éprouvé par les mauvaises récoltes, sont exaspérés par l'accroissement de la pression fiscale qu'engendre la guerre contre l'Espagne débutée en 1635. Des régiments levés par les grands princes du royaume s'opposent à l'armée royale. **C'est la Fronde.**

Le nord de l'Aube est une zone de passage pour les différentes troupes amies ou ennemies. Toutes se livrent à des exactions.



Le curé Pierre JORON voit sa paroisse réduite à dix habitants. Tous les autres se sont enfuis en laissant le finage en friches, comme Edme MERLIN mort à Plançey où il s'était réfugié à Plançey « a cause des guerres ».



De nombreux régiments se sont succédé et ont pillé le presbytère.

En 1650, des soldats allemands font incursion dans le village. Soixante cavaliers avec leurs chevaux s'installent dans l'église. Ils se servent des bancs, des chaises, du lutrin et des coffres pour faire du feu et cuisinent à l'intérieur.

sources : Mémoires de la Société Académique de l'Aube Tome 57 Résumé de l'étude de Lucien MOREL –

Registres paroissiaux AD Aube

rédigé par Véronique FREMIET MATTEI



MORT GELÉ LE 14 JANVIER 1799

Ce jour d'hui Vingt Cinq sixera au Sept de la République française
à deux heures après midi j'assistais moi Basile Gouget agent municipal
de la commune de Vièze le grand Canton de Lang Dept de l'Aube
en cette qualité, et en vertu de la loi du Dix neuf Vendémiaire au
quatre je dois recevoir les actes de naissance, préliminaires de mariage
et de Décès sur les Registres à ce destinés des Citoyens sont
Comparés en mon domicile audit Vièze le grand, Pierre Contat, et
Cic arnaust, Dicit Contat Cultivateur en la commune de Vièze le
grand, Dicit Cic arnaust Domicilié Cultivateur en la commune de
Vièze le petit Canton d'Althibaudière, le premier âgé de quarante
huit ans le second âgé de trente deux ans, Dicit Pierre Contat
Bran père, le second Bran père de Pierre Nicolas Saurant
natif de Vièze le grand, et depuis quelque mois faisant les fonctions
d'instituteur en la commune de Mailly Canton de Mailly Dept de
l'Aube Epoux de Marie Jeanne Cousin, lesquels Pierre Contat
et Cic arnaust ont déclaré que Dicit Pierre Nicolas Saurant
est trouvé Mort Gelé dans le territoire de Vièze le grand dans
une contrée appelée le moulin à Vent, Vers à onze heures du matin
d'après cette déclaration je me suis transporté audit lieu où je me
suis aperçu du décès dudit Pierre Nicolas Saurant, et d'après la
visite du Juge de paix du Canton de Langz avec le Rapport d'un
officier de Santé Duquel il a Resulté un procès Verbal que Dicit
Pierre Nicolas Saurant étoit Mort par l'effet du grand froid et de
faiblesse qu'il se fait par le Juge de paix Duquel le procès Verbal me fut
communiqué, et Ben de D'après le présent acte, que Pierre Contat, et
Cic arnaust ont signé avec moi fait à Vièze le grand en mon
domicile le jour moien et au que dessus âgé de vingt huit an

P. Contat
Cic arnaust
Basile Gouget
Agent Municipal

*Ce jourd'hui vingt cinq nivose an sept de la Republique française
a deux heures après midy pardevant moi Basile Gouget agent municipal
de la commune de Viapre le Grand canton de Plancy dept de l'Aube
en cette qualité, et en vertu de la loi du dix neuf vendemièrre an
quatre je dois recevoir les actes de naissance, preliminaire de mariage
et de décès sur les registres à ce destinés des Citoyens, sont
comparu en mon domicile audit Viapre le Grand, Pierre Contat et
Cire Arnaust, ledit Contat cultivateur en la commune de Viapre le
grand, ledit Cire Arnaust domicilié cultivateur en la commune de
Viapre le petit canton d'Allibaudiere, le premier Agé de quarante
huit ans le second agé de trente deux ans, ledit Pierre Contat
beau-père ; le second beau-frère de Pierre Nicolas Laurent
natif de Viapre le grand, *et depuis quelques mois faisant les fonctions
d'instituteur en la commune de Mailly canton de Mailly dept
de l'Aube Epoux de Marie Jeanne Cousin, lesquels Pierre Contat
et Cire Arnaust ont déclaré que ledit Pierre Nicolas Laurent
sest trouvé gissant mort gelé dans le territoire de Viapre le grand dans
une contrée appelée le moulin à vent, hier a onze heure du matin
d'après cette déclaration je me suis transporté audit lieu ou je me
suis assuré du décès dudit pierre Nicolas Laurent, et d'après la
visite du juge de paix du canton de plancy avec le rapport d'un
officier de santé duquel il a résulté un procès verbal que ledit
Pierre Nicolas Laurent était mort par l'effet du grand froid et de
faiblesse qui la fait périr duquel procès verbal ma esté
communiqué, et gen ai dressé le présent acte, que pierre Contat, et
Cire Arnaust ont signé avec moi fait a Viapre le grand en mon
domicile les jours mois et an que dessus * agé de vingt huit ans*